



Saint-Saphorin, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Municipalité  
de  
St-Saphorin  
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN**

### **Préavis municipal no 391**

**Demande de crédit de CHF 39'400.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule pour le service de voirie**

---

Date de la séance de la commission ad hoc :

jeudi 4 juillet 2019, de 12h45 à 13h30,  
salle de Municipalité

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

## **Préambule**

La Municipalité sollicite par le présent préavis un crédit destiné à l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service de voirie.

En 2013, votre Conseil communal acceptait l'acquisition du Piaggio Porter 4x4 pour un montant de **CHF 33'591.85** en remplacement du modèle équivalent acquis en 2001. Pour information, ce prix comprenait une pompe à eau pour l'arrosage pour un montant de CHF 598.-.

Ce véhicule a été soumis à rude épreuve, avec quasi exclusivement des courts trajets et des pentes abruptes à emprunter souvent à froid. De plus, probablement par manque de chance, il a rencontré un certain nombre d'avaries ces derniers mois et la dernière est substantielle. Il s'avère qu'il faille certainement changer le joint de culasse, mais évidemment sans garantie que ce soit l'unique problème.

## **Historique**

Le véhicule actuel a été mis en service en janvier 2014 et a parcouru 24'000 km en 4 ½ ans. L'investissement a été amorti en 4 ans.

Quand bien même le kilométrage est faible, ce véhicule a nécessité maintes interventions auprès d'un garagiste durant ces trois dernières années, ce qui a engendré des frais importants. Depuis son acquisition, les coûts d'entretien du véhicule ont représenté une moyenne annuelle d'environ CHF 2'000.-.

Au regard de ces éléments et en relation adéquate avec l'investissement et les frais d'entretien qu'il a engendré et qui devraient être investis pour sa réparation, à savoir environ CHF 4'000.-, il ne serait pas avisé de le conserver plus longtemps.

L'ensemble des éléments décrits démontre la nécessité de remplacer ce véhicule afin de pouvoir poursuivre, dans les meilleures conditions, nos missions quotidiennes.

Le montant de la reprise du véhicule dans son état actuel est intéressant. Cette somme doit être confirmée par le garage après expertise.

## **Cahier des charges**

Le cahier des charges a pour but de définir les besoins techniques et prérequis du véhicule afin de garantir le bon fonctionnement des prestations durant toute la durée de vie de ce dernier.

En effet, l'utilitaire doit permettre d'assurer les diverses activités qui lui sont confiées dans le cadre des missions de voirie, comme :

- Arrosage ;
- Vidange des poubelles publiques ;
- Entretien des espaces verts ;
- Transports de matériel lors de manifestations ;
- Transports à la déchetterie intercommunale de Puidoux ;
- Transports d'outillage (tondeuse, etc.) ;
- Nettoyage et entretien des routes.

La Municipalité a entrepris des démarches afin de rechercher un utilitaire qui répond aux caractéristiques techniques suivantes :

- Véhicule avec pont d'une charge utile de 600 kg ;
- Dimensions minimum du pont d'environ 1.90 m. de longueur et d'une largeur maximale de 2.00 m. ;

- Ridelles latérales ;
- Deux roues motrices ;
- Batterie incorporée ou batterie annexe pour la pompe d'arrosage.
- Maniable ;
- Impact écologique répondant dans la mesure du possible à la meilleure efficacité énergétique ;
- Couple élevé ;
- Couleur blanche.

### Proposition de remplacement

L'Exécutif a entrepris les recherches auprès de différents concessionnaires afin de trouver un véhicule répondant au cahier des charges ci-dessus, tout en mettant l'accent sur la maniabilité au vu de l'étroitesse des ruelles du bourg.

Il est apparu que peu de véhicules de ce type sont disponibles sur le marché. La recherche s'est donc élargie aux modèles électriques qui, désormais, disposent des caractéristiques techniques permettant une parfaite adaptation à la topographie de la région, voire même s'adaptant mieux qu'un véhicule à moteur thermique.

Le modèle préconisé par l'Exécutif est un véhicule de la marque Goupil à batterie lithium, vendu par le garage Chalut Green Service SA à Jussy. En parallèle, l'Autorité souhaite mettre en perspective un autre véhicule à motorisation diesel, à savoir le Fiat Doblo Work Up du garage de l'Elysée SA à Pully. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

		
	<b>Goupil G4</b>	<b>Fiat Doblo Work Up 1.6 JTD 105</b>
Coût du véhicule	CHF 38'960.-	CHF 22'700.00
*Option 1 système d'arrosage amovible intégré	+ CHF 4'200.-	N'existe pas sur ce modèle
Option 2 cuve pour arrosage à acheter chez un autre fournisseur	Achat d'une cuve env. CHF 500.- (véhicule pré-équipé d'un câblage électrique pour CHF 350.-)	Système électrique pour l'arrosage et achat d'une cuve env. CHF 1'000.-
<b>Prix net TTC avant reprise</b>	<b>CHF 43'160.- y.c. option 1</b>	<b>CHF 23'700.- y.c. option 2</b>
Reprise du Piaggio	- CHF 3'760.-	- CHF 5'000.-
<b>Prix net TTC</b>	<b>CHF 39'400.-</b>	<b>CHF 18'700.-</b>
Cylindrée	10 kW	105 cv
Carburant	Electrique (lithium)	Diesel
Consommation annuelle	Environ CHF 350.-	Environ CHF 760.-
Boîte à vitesse	Automatique	Manuelle
Coût d'entretien annuel	CHF 200.00	CHF 280.00
Charge utile	1'240 kg	1'000 kg
Garantie	Véhicule : 24 mois Batterie : lithium 5 ans (2 ans à taux plein et 3 ans dégressif)	3 ans / 100'000 km

\*Le Goupil G4 propose en option un système d'arrosage amovible silencieux (sans groupe supplémentaire) avec cuve intégrée pour CHF 4'200.-.

### **Aspect financier**

La dépense sera financée par la trésorerie courante, comptabilisée via le compte 43.506 et reportée au bilan par le compte 9146.1. Elle sera amortie sur une durée de 8 ans.

La reprise n'a pas encore été définitivement fixée par les fournisseurs, une expertise étant nécessaire.

Dans le cas d'espèce, la reprise du véhicule ne sera pas comptabilisée séparément, car celle-ci sera traitée avec le fournisseur du nouveau véhicule. En effet, selon la prospection effectuée, cette solution permet d'obtenir des offres plus avantageuses plutôt que de revendre le véhicule par nos propres moyens.

### **Synthèse**

Le Fiat Doblo Work Up répond aux besoins de notre service de voirie pour un coût attractif. Toutefois, son moteur diesel n'est pas idéal pour des très courts trajets. Par ailleurs, le chargement et déchargement de la cuve sur le pont deux à trois fois par semaine reste nécessaire. Notre expérience a montré les limites de ce genre de véhicule diesel.

Le Goupil G4, en service dans plusieurs communes et ayant fait ses preuves, notamment à Lausanne, dispose d'un équipement complet permettant de travailler rapidement, sans polluer ni engendrer de nuisances sonores.

Comme précisé en préambule, la Municipalité est convaincue par le modèle électrique, malgré son coût, mais souhaitait néanmoins mettre en perspective un véhicule dit standard afin que votre Conseil puisse se déterminer en tout état de fait.

### **CONCLUSIONS**

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- vu le présent préavis
- ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

### **LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE**

- d'octroyer un crédit de CHF 39'400.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire Goupil G4 ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
LE SYNDIC :  G. Vallélian  LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard

Membre de la Municipalité à disposition de la commission : M. Mauro Contardo, Municipal